

l'enseignant guadeloupéen



BULLETIN 2011

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

SOMMAIRE

GREVE DU 27 SEPTEMBRE	PAGE 2
PEGC	PAGE 3
CERTIFIES	PAGE 6
FAUT QU'ÇA CHANGE !!	PAGE 9
INSTITUTEURS-PE	PAGE 11
VOTER POUR L'UNSA	PAGE 18
VA AU SE-UNSA!	PAGE 19
BULLETIN D'ADHESION 2011-2012	PAGE 20



Mon choix c'est l'Unsa!



Grève du 27 septembre

Une bonne mobilisation

Dans notre académie la rentrée a été un échec:

- Classes surchargées;
- Classes à plusieurs niveaux;
- Excès d'heures supplémentaires;
- Contractuels en grande difficultés.

Voilà quelques exemples qui montrent la grosse dégradation de nos conditions de travail.

De plus la violence croît de jour en jour dans de nombreux établissements. Face à une telle situation le SE UNSA et l'UNSA ont participé à cette grève du 27 septembre pour exiger l'arrêt des suppressions de postes et un dialogue social approfondi.

Nous disons **il faut que ça change.**

Gustave BYRAM
Secrétaire Général SE UNSA





Je note
Je vote!

Je note et je conserve précieusement :

- mon identifiant de vote.
- mon Numen.....
- mon mot de passe.....

À partir du 13 octobre, muni(e) de ces éléments indispensables, je vais voter sur mon espace électeur :
<https://www.portail.elections.education.gouv.fr/elections2011>

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa et Unsa.

Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

- **Halte à la dégradation de notre métier.**

Classes surchargées, disparition des dédoublements, multiplication des tâches et pressions de toutes sortes : **ça suffit !**

Nous voulons pouvoir exercer notre métier en toute sérénité.

- **Des profs comme les autres !**

En théorie enseignants comme les autres, en pratique non !

Considérés comme certifiés pour l'inspection, les PEGC doivent accéder, effectivement, au même indice terminal. Pour le SE-Unsa Guadeloupe, les échelons de la classe exceptionnelle doivent être raccourcis.

Obtenir une mutation chez les PEGC est devenu mission impossible. Le SE-Unsa Guadeloupe revendique la possibilité effective de muter.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse «la machine à sélectionner». Il exige une scolarité commune «école-collège», organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

PEGC



Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

- **Du temps !**

Toujours plus d'heures, toujours plus d'élèves, toujours plus de missions, ce n'est plus possible ! Le SE-Unsa Guadeloupe revendique , dans le temps de service, trois heures pour l'aide , le suivi des élèves et la concertation.

- **Pour des fins de carrière aménagées.**

Les PEGC font partie de ceux qui ont les carrières les plus longues. Le SE-Unsa Guadeloupe revendique le retour d'une vraie cessation progressive d'activité et le droit au départ en retraite dès que le nombre d'années est atteint.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse «la machine à sélectionner». Il exige une scolarité commune «école-collège», organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

EPS



Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

• Tous certifiés !

Pour que l'EPS soit une discipline à part entière, arrêtons d'en faire un corps à part.

Au SE-Unsa, nous revendiquons l'intégration des professeurs d'EPS et des chargés d'enseignement dans le corps des certifiés avec un service intégrant l'As.

• Prendre notre santé au sérieux

Les enseignants d'EPS constituent la catégorie la plus exposée aux risques professionnels. Au SE-Unsa, nous proposons de faire de la santé au travail une vraie priorité.

• Halte à la dégradation de notre métier

Classes surchargées, moyens insuffisants pour les groupes à effectif réduit, multiplication des compléments de services et pressions de toutes sortes, ça suffit !

Nous voulons pouvoir exercer notre métier en toute sérénité.

• Du temps !

Toujours plus d'heures, toujours plus d'élèves, toujours plus de missions, ce n'est plus possible !

Le SE-Unsa revendique, dans le temps de service, trois heures pour l'aide, le suivi des élèves et la concertation.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse « la machine à sélectionner ». Il exige une scolarité commune « école-collège », organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le Supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

CERTIFIÉES



Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

- **Non à la dérégulation !**

Le SE-Unsa Guadeloupe s'oppose à la disparition de l'inspection et au recrutement des personnels par les chefs d'établissement.

Nous voulons un traitement équitable, dans le respect de nos décrets statutaires.

- **Pour une mobilité choisie**

Enseignant(e) oui, bouche-trou non !

Le SE-Unsa se bat pour des règles d'affectation et d'intégration claires et pérennes. Il exige le respect du droit à mutation et le respect des qualifications lors des affectations.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse « la machine à sélectionner ». Il exige une scolarité commune « école-collège », organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

CERTIFIÉES



Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

- **Halte à la dégradation de notre métier.**

Classes surchargées, moyens insuffisants pour les groupes à effectif réduit, multiplication des compléments de services, recours abusifs aux HSA et pressions de toutes sortes, **ça suffit !**

Nous voulons pouvoir exercer notre métier en toute sérénité.

- **Du temps !**

Toujours plus d'heures, toujours plus d'élèves, toujours plus de missions, ce n'est plus possible !

Le SE-Unsa Guadeloupe revendique, dans le temps de service, trois heures pour l'aide, le suivi des élèves ainsi que pour des concertations.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse « la machine à sélectionner ». Il exige une scolarité commune « école-collège », organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

Je m'engage avec l'Unsa

- **Je veux participer localement à la campagne**

Partout, des adhérents, des sympathisants du SE-Unsa rencontrent des collègues, échangent des propositions, agissent et se mobilisent pour que ça change... bref font campagne avec l'Unsa et le SE-Unsa.

Vous souhaitez les rejoindre, contactez votre section locale du SE-Unsa en appelant au 0690 54 87 33

- **J'adhère au SE-Unsa**

Vous voulez soutenir les propositions du SE-Unsa pour que ça change dès 2012 ? C'est facile, vous pouvez adhérer en vous reportant à la page 16.

- **Je fais un don**

Mener une campagne coûte cher, réaliser des publications, organiser des réunions n'est pas donné non plus... Le SE-Unsa vit exclusivement des cotisations de ses adhérents. Nous ne percevons ni financements publics, ni subventions d'entreprises. Vous pouvez nous aider en faisant un don... Contactez la trésorerie générale ici.

- **J'achète le badge « Faut qu'ça change »**

Vous voulez que cela change réellement dès 2012, vous souhaitez le faire savoir, vous pouvez vous procurer le badge « Faut qu'ça change ».

Prix (par 5) : 6 €

Prix (par 10) : 10 €



Faut qu'ça change !!

Nous sommes à quelques encablures des élections professionnelles, et les actions pour les réussir sont mises en marche depuis un moment. Une chose est certaine, il ne faut pas les prendre à la légère car de leurs résultats, dépendront la survie et le fonctionnement des organisations qui réussiront à rester debout.

En effet avec moins de 10% des voix on est éliminé du paysage, et notre vie dépendra de ce qu'en voudront faire les autres. C'est pour cela qu'il est urgent que tous nos conseillers syndicaux, nos commissaires paritaires ainsi que nos syndiqués se sentent concernés par ces élections, qui elles seules du 13 au 20 octobre 2011 et par le décompte qui suivra, nous diront ce qui nous attend.

L'UNSA, notre grande maison, sous la bannière de laquelle nous irons à la bataille, engrange depuis quelques temps de bons résultats électoraux, la rendant de plus en plus forte. Nous sommes donc dans une dynamique de conquête qui devra nous emmener vers une implication forte de tous nos membres afin que le 20/10/2011 soit un temps fort de notre vie syndicale.

Agissons vers nos collègues, pour s'assurer qu'ils seront en possibilité d'effectuer tous leurs votes (selon le ministère où ils travaillent).

(suite page suivante)

facebook **Devenez Fan**
de la page FACEBOOK
du SE-Unsa Guadeloupe

Aucune voix ne doit manquer car la loi sur la représentativité syndicale et le dialogue sociale est une loi scélérate, mise en place pour l'éradication des petits syndicats. Pour être sûr d'être encore là lorsque les résultats seront proclamés, nous ne devons rien négliger...pour que tous les concernés puissent avoir accès au vote et fassent le bon choix.

L'UNSA est un syndicat qui ouvre la porte à tous ceux qui cherchent un espace où les hommes et les femmes sont égaux et libres ensemble, où la dignité et le respect sont de mise et où la LAÏCITE est le moteur de notre démarche, permettant à tous de vivre ensemble et d'avoir une attitude de recherche d'amélioration du quotidien de nos adhérents voire de nos sympathisants.

A l'UNSA, nous mobilisons les énergies éducatives car nous rassemblons tous les métiers de l'éducation autour d'une ambition et d'un projet pour l'école ; nous nous indignons de la situation et agissons pour son amélioration en imaginant des avancées, en négociant pour obtenir des acquis ou empêcher leur remise en cause.

Faut qu'ça change !!

Avec le S.E-UNSA, l'UNSA Education et l'UNSA c'est le choix de l'ambition et de l'efficacité. Jouons collectif pour renforcer notre syndicat et garantir le fait que chaque individu soit pris en compte, estimé, respecté et entendu.

Pour l'égalité et la solidarité le choix est simple : c'est l'UNSA !

Jean-Joël SIMION

Secrétaire Général Académique UNSA EDUCATION

**Vous souhaitez être informé(e)
des appels à la mobilisation du
SE-UNSA Guadeloupe envoyez**

**ALERTE SMS
0690 54 87 33**

Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

- **Des profs comme les autres**

Même carrière, même hors-classe, mêmes indemnités, mêmes taux pour les heures supplémentaires.

Le SE-Unsa Guadeloupe revendique l'alignement des enseignants des écoles sur ceux des collèges et des lycées.

- **Halte à la dégradation de notre métier.**

Le SE-Unsa Guadeloupe dénonce les classes surchargées, les absences non remplacées, l'empilement des tâches, la « réunionniste », les pressions de toutes sortes, suppression des postes abusives, mauvaises gestions des personnels...

Nous voulons pouvoir exercer notre métier en toute sérénité.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse « la machine à sélectionner ». Il exige une scolarité commune « école-collège », organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

- **Nos droits, on y a droit !**

Blocages des mouvements, disparition du temps partiel, refus de paiement des frais de déplacements et des frais d'accompagnement éducatif.

Ça suffit !

Le SE-Unsa Guadeloupe exige le respect des droits des personnels.

- **Faire confiance aux professionnels.**

Donner les moyens pour aider les élèves en difficultés, scolariser les enfants handicapés, en respectant les lois en vigueur, adapter les rythmes scolaires à ceux de **l'enfant...** Les attentes envers l' Ecole sont aussi fortes que légitimes. Pourtant, les enseignants ne peuvent faire toujours mieux avec toujours moins.

Le SE-Unsa Guadeloupe exige la reconnaissance du travail des enseignants du 1^{er} degré.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse «la machine à sélectionner». Il exige une scolarité commune «école-collège», organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !



Faut qu'ça change !

Du 13 au 20 octobre,
je vote SE-Unsa et Unsa !

VOUS ALLEZ DEVOIR DÉSIGNER les représentants du personnel siégeant dans les commissions administratives paritaires (CAP) ou les commissions consultatives paritaires (CCP) qui donnent un avis sur la carrière des personnels et sur les mutations.

Pour la première fois, il faudra aussi être les délégués siégeant dans les Comités techniques (Ct). C'est à ce niveau que s'étu-

dient la répartition des moyens et les textes statutaires qui nous régissent.

Pour défendre tous les personnels, le SE-Unsa sera présent dans toutes les élections CAP et CCP. Sous le sigle de son union, l'Unsa, il sera présent dans les scrutins des Ct ministériel et académiques.

ALORS VOTEZ POUR LES LISTES UNSA ET SE-UNSA !

👉 Mon vote Unsa et SE-Unsa en 3 étapes

1

Avant le 28/09 :
je reçois, sous pli fermé,
une notice de vote
comprenant les instructions
à suivre mais aussi une case
à gratter avec mon identifiant
de vote et mon Numen.
Attention, si je n'ai pas reçu
cette notice de vote avant
le 13 octobre, je ne pourrai
plus voter !

2

Je récupère mon mot de passe grâce
à l'identifiant de vote + Numen, sur le site
www.education.gouv.fr/electionspro2011
Je le fais dès réception de ces éléments.

3

Je me connecte sur
www.education.gouv.fr/electionspro2011
et je vote pour mes listes SE-Unsa
et Unsa.



Ct :

Maîtres, stagiaires,
non-Maîtres



CAP :

Maîtres
uniquement



CCP :

non-Maîtres, directeurs
adjoints de Segpa



PLP



Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

• Non à la réforme de la voie professionnelle !

Généralisation du bac pro en trois ans, suppressions de postes, fermeture des BEP, regroupements de divisions incohérents : c'est le bilan de cette réforme purement comptable. Le SE-Unsa et A&D s'y opposent depuis le début. Les faits leur donnent raison.

• Halte à la dégradation de notre métier !

Le SE-Unsa et A&D dénoncent les classes surchargées, la mixité imposée des spécialités et des publics différents, la disparition de dédoublements, la multiplication anarchique des CCF et les champs professionnels en Segpa. La voie professionnelle ne doit pas être considérée comme une voie de remédiation à toutes les difficultés du système scolaire mais comme une voie de réussite.

• Non à la régionalisation de la formation !

L'enseignement professionnel, les programmes et les diplômes doivent rester de la responsabilité de l'État. Les PLP doivent conserver leur statut de fonctionnaires de l'État.

• Halte au «tout apprentissage» !

Le SE-Unsa et A&D s'opposent au mythe de l'apprentissage «miracle». L'enseignement sous statut scolaire doit rester la première des réponses en matière de formation professionnelle initiale.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse «la machine à sélectionner». Il exige une scolarité commune «école-collège», organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le Supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

AED, AVS, AP...



Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !

• Stop aux contrats à géométrie variable !

Les AED ne sont pas les « bons à tout faire » du système. Halte au non-renouvellement sans motif sérieux ! Pour tous, le contrat de travail doit être de trois ans renouvelables et fixer clairement les missions.

• Des droits sociaux et un salaire décent

Certains parlent ; nous, nous agissons. L'Unsa a signé l'accord Fonction publique parce qu'il ouvre de nouveaux droits aux personnels non titulaires.

Par ailleurs, le SE-Unsa revendique une hausse urgente et significative du salaire. Il revendique l'accès aux indemnités liées au lieu d'exercice (Zep...).

• Avs, un métier enfin reconnu !

Les Avs exercent une mission qui doit être pérennisée. Le SE-Unsa revendique la création d'un vrai métier dans une branche professionnelle reconnue leur apportant des garanties.

• AED pour une vraie formation !

Les contrats AED doivent devenir des passerelles vers un emploi stable. Le SE-Unsa demande qu'une formation qualifiante ou professionnalisante figure dans le contrat de travail.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse « la machine à sélectionner ». Il exige une scolarité commune « école-collège », organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le Supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

• Notre métier, ce n'est pas la paperasse !

Les CPE participent à la responsabilisation de chaque élève, de son implication dans sa formation et dans la vie de l'établissement.
Leur mission éducative et pédagogique doit être confortée.

• Respecter notre temps de travail

Les CPE ne sont pas corvéables à merci.
Pour le SE-Unsa, c'est 35 heures et pas plus.
Pas d'heure de travail qui ne soit pas rémunérée !

• Pour des équipes éducatives stables

Dans chaque établissement, il faut une équipe vie scolaire efficace et stable !
Cela implique des CPE en nombre suffisant mais aussi des personnels à vrai statut d'étudiant-surveillant.

• Les mêmes perspectives de carrière que les autres

Augmentation des possibilités de hors-classe, création d'une échelle de rémunération comparable à celle des agrégés, revalorisation de l'indemnité spécifique... Le SE-Unsa demande les mêmes perspectives de carrière pour les CPE que pour les enseignants du second degré.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse «la machine à sélectionner». Il exige une scolarité commune «école-collège», organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le Supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?

Faut qu'ça change !

*Donnez-nous
les moyens
d'être fiers
de notre
métier !*

• Avec l'Unsa, une titularisation facilitée

L'Unsa a signé l'accord Fonction publique car il ouvre, en priorité, de nouvelles voies d'accès à la titularisation avec la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle dans les concours mais aussi un accès facilité au Coi. Le SE-Unsa revendique un nombre de places suffisant dans les concours qui seront ouverts.

• Des droits sociaux et un salaire décent

Certains parlent ; nous, nous agissons. La signature par l'Unsa de l'accord Fonction publique a ouvert de nouveaux droits. Par ailleurs, le SE-Unsa revendique une grille nationale de rémunération et une hausse significative du salaire.

• Pour une harmonisation des contrats

Coo de toutes natures, vacations... L'imbricatio des contrats renforce la précarité. Pour garantir à tous des droits et un déroulement de carrière, le SE-Unsa revendique un contrat unique de droit public.

• Halte à la dégradation de notre métier

Le SE-Unsa dénonce les classes surchargées, la disparition des dédoublements, la multiplication des contrats incomplets et les pressions de toutes sortes. Nous voulons pouvoir exercer notre métier en toute sérénité.



Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves

Le SE-Unsa refuse «la machine à sélectionner». Il exige une scolarité commune «école-collège», organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le Supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !

VOTER POUR L'UNSA

A l'approche des élections professionnelles du 13 au 20 octobre 2011, certaines organisations sont tentées par la démagogie et la surenchère. Nous, au SE UNSA et l'UNSA Education nous sollicitons vos suffrages pour :

- Poursuivre la gestion de votre carrière;
- Se battre afin d'avoir des conditions de travail convenables (classe avec des effectifs moins importants, arrêt des suppressions de postes, mise en place de vrais plans de formation pour des nouveaux arrivants, amélioration de la formation continue etc.....);
- Exige un meilleur encadrement des élèves pour limiter voire arrêter la violence, les incivilités;
- Relever tous les défis du système éducatif (prendre en compte les mutations, valoriser les cultures régionales, définir des axes stratégiques forts sur les questions éducatives et sur les questions de société et les décliner de manière plus « modulaire » par la suite apporter des réponses pragmatiques).

Pour favoriser le changement, **voter SE UNSA !**
Voter UNSA Education !

Edgard ALIDOR

Secrétaire Académique Secondaire

ADHERER EN LIGNE

Le SE-UNSA ne vit, ne peut vous informer, agir, s'opposer et proposer que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Nouveau! Paiement en ligne sécurisé par carte bancaire sur le blog du SE-UNSA Guadeloupe



<http://Oz.fr/CQjvl>

Va au SE-UNSA!

Pourquoi vous syndiquer ?

- Pour joindre votre force à celle des autres et être ainsi mieux informé(e) et mieux défendu(e);
- Pour affirmer un parti-pris citoyen : une société sans contreponds social n'est pas démocratique.

De solides raisons pour adhérer au SE UNSA !

- Pour apporter du nouveau dans le syndicalisme français avec l'UNSA. Avec les salariés du public comme du privé, il faut faire place à un syndicalisme d'union, réformiste, laïque et européen, qui respecte l'autonomie de chacun.
- Pour bénéficier de la force de tous les enseignants, de la maternelle au lycée dans un même syndicat, le SE-UNSA. La division catégorielle est néfaste à la réussite de tous nos élèves. Notre métier, le service public d'Éducation nationale ont besoin de cohésion.

Un seul chèque ou le paiement fractionné?

- Pour rejoindre le SE-UNSA Guadeloupe, vous pouvez verser votre cotisation syndicale en une seule fois, par chèque.
- Mais, si vous le souhaitez, vous pouvez régler votre cotisation en dix fois, par prélèvement mensuel sur votre compte postal ou bancaire du 2 octobre au 2 juillet, sans frais supplémentaires. Cette opération sera assurée par la CASDEN Banque Populaire qui traitera le recouvrement des sommes pour le compte du SE UNSA.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

401981

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR

--

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

Syndicat des Enseignants - UNSA
209, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU Cpte A DEBITER

--

COMpte A DEBITER

Codes		Numéro de compte	Clé Rib
Etablissement	Guichet		

Date :

Signature :

Prérez de renvoyer cet imprimé au créancier, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E)

BULLETIN D'ADHESION 2011-2012

ÉCHELONS		4	5	6	7	8	9	10	11
Classe normale	Prof. Ecoles, Certifié, COP, CPE, PLP, P.EPS	143	150	155	164	176	188	203	218
	Agrégé	174	186	196	210	226	244	259	272
	Bi-Admissible	146	155	166	174	188	203	218	228
	Instituteur		127	129	132	139	146	155	170
	PEGC, CE-EPS, AE		130	137	144	152	160	169	179
ÉCHELONS		1	2	3	4	5	6	7	
Hors classe	Prof. Ecoles, Certifié, CPE, PLP, P.EPS, D CIO	164	185	199	213	230	245	259	
	Agrégé	218	230	243	259	272	303		
	PEGC, CE-EPS	151	159	169	178	203	218		
Cl. ex.	PEGC, CE-EPS	203	220	230	245	259			



Réduction d'impôt
66 % du montant de
votre cotisation

ENTREE DANS LE METIER		
Étudiant	P. Ecoles, Certifié, COP, CPE, PLP, P.EPS	Agrégé Bi-admissible
	Échelon 1	Échelon 2
40	100	120



RETRAITES	
Pension inférieure à 1400 €	96
Pension entre 1400 et 1850 €	118
Pension supérieure à 1850 €	127

NON TITULAIRES				SITUATIONS PARTICULIÈRES		
CONTRACTUEL			ASSISTANT D'ÉDUCATION	VACATAIRE	Temps Partiel CPA	Disponibilité Congé Parental
Indice <400	Ind. 401 à 500	Indice >500				
100	130	160	70	40	Cotisation au prorata du temps partiel	40

SITUATION PERSONNELLE

Nom : _____ Prénoms : _____
 Nom de jeune fille : _____ Né(e) le : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 Téléphone : _____ Portable : _____
 Adresse mail : _____

SITUATION ADMINISTRATIVE

ÉTABLISSEMENT (nom et adresse) : _____
SITUATION : Titulaire Stagiaire Détaché(e)-MAD Temps complet
CATÉGORIE :
 PREMIER DEGRÉ
 Spécialité (directeur, ZIL, ASH, DMF, SEGPA, etc.) : _____ PE Instituteur(trice)
 SECOND DEGRÉ
 Discipline : _____
 Certifié(e) PTP Agrégé(e) Bi-admissible Ad-Ce Piv. Section : _____ Autre (préciser) : _____
 Chargé(e) d'enseignement Eve Professeur EPS CPE
 NON TITULAIRES
 Étudiant stagiaire (M1, M2) Liste complémentaire Fonctionnaire stagiaire Catégorie (FR, PLP...)
 RETRAITÉS

COTISATION
 Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle
 Temps complet Temps partiel % CLM, CLD, CFA
 Échelon : _____ Montant de la cotisation : _____
 Mode de paiement : Chèque Virement Prélèvement automatique fractionné Première demande renouvellement

J'adhère au Syndicat des Enseignants, date et signature : _____

Les informations recueillies sont destinées au Service Éducation. Elles peuvent donner lieu à l'émission de cartes d'identité, conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux bases de données.

SE-UNSA Guadeloupe
 5 rue de la clinique - Assainissement - Immeuble JABOL - 97139 Les Abymes
Téléphone : 0590 82 22 04 **Portable**: 0690 84 82 04
SMS: 0690 54 87 33 **Courriel** : 971@se-uns-a.org